

CONSEIL D'ECOLE ELEMENTAIRE

2^e TRIMESTRE

Vendredi 21 février 2014

Présents :

Ecole : Sophie L., directrice, enseignants

Mairie : Mme Fernandes

ALAE/ALSH : Mendhi HAMADI, directeur service enfance

AAPE : Mme Gaillagot, Mme Rhamillon, Mme Brue, Mme, Mme

FCPE : Mme Viacelli, Mme Nouxet, Mme Raffin, Mme Prévost, excusées : Mme Soula, Mme Boisselier

Début :17h25

1. INFORMATIONS SUR LA VIE DE L'ECOLE

- Rapport des délégués de classe par les délégués des classes de CM2 :
 - Les CM2 ont participé aux cérémonies du 11 novembre : ils étaient présents à la commémoration et au dépôt de gerbe au monument aux morts, et ont ensuite lu des poèmes et des chansons.
Ils ont à cette occasion été interviewés par un journaliste de France inter.
La mairie leur a ensuite remis une BD sur la vie de Jean Jaurès.
Les CM2 étaient très contents d'avoir participé, et ils ont été chaleureusement remerciés et félicités par la mairie lors du conseil d'école. Cette activité devrait être reconduite.
 - Echanges CM2/6^e : Les élèves de CM2 et d'une classe de 6^e du collège de Fronton correspondent entre eux. Ils participent conjointement à un rallye lecture. Ils se rencontreront lors de la visite du collège en juin.
 - La classe transplantée se déroulera du 31 mars au 4 avril au Bassin d'Arcachon.
 - le journal « 100% CM2 » sortira début juin. Toute l'école a voté pour choisir la manchette.
 - Dans le cadre du don du sang, les bénévoles de l'EFS sont intervenus en classe et ont ensuite emmené les élèves assister à la collecte à la salle des fêtes. Les enfants parlent d'un geste citoyen.
 - Au CDJ (club Des Jeunes) les élèves de CM2 peuvent se retrouver tous les lundis et jeudis midi afin de pratiquer diverses activités (peinture, BD, danse...). Suite à la multiplication des incidents, incivilités, et à des bousculades dans l'escalier liés à l'excitation, le CDJ a du être fermé durant 1 semaine. Une réunion a alors eu lieu entre enfants et animateurs en présence de Mendhi, directeur enfance, afin de convenir des mesures à apporter. Un cahier d'incidents a alors été mis en place et il semblerait que tout aille beaucoup mieux depuis. Le CDJ a pu rouvrir.
- **CP et CP/CE1** sont allés à la bibliothèque municipale le 23 janvier et ont ainsi découvert la bibliothèque et assisté à la lecture d'un album.
- **La classe de CE1** de Sylvie participe au projet Love Livres : dans ce cadre, 2 visites à la bibliothèque sont prévues, et 12 albums sont proposés à la lecture.
- **2 classes de CE1 et les 2 CM1** ont assisté à une conférence/débat autour des jeux dangereux, animée par Françoise Cochet, présidente de l'APEAS. Celle-ci, en partant des

jeux connus et décrits par les enfants eux-mêmes leur a expliqué leurs dangers, en se basant sur l'explication du système cardio-ventilatoire.

- Les **CM1** ont assisté à un concert Air traditionnel dans ma tête.
- Les **CE2** ont accueilli l'association couleur d'Aquitaine. Les étudiants en archéologie leur ont fait découvrir l'art pariétal, ils ont ensuite pu réaliser leurs propres œuvres et assister à une exposition.
- **Mise en place du Plan particulier de Mise en Sûreté face aux risques majeurs :**
L'exercice du PPMS a eu lieu le vendredi 31 janvier et a duré 1 heure. Il s'agissait d'un exercice de confinement. Toutes les classes extérieures à l'école doivent se regrouper dans la salle polyvalente, les autres classes se confinent dans leur classe.
Une cellule de crise, constituée de la directrice et de certains enseignants, veille au bon déroulement des opérations, ils listent les absents, les blessés...
Des agents de liaison font le tour des classes.
Les risques retenus pour notre commune sont les risques naturels (tempête...), le risque industriel du fait de transport de matières dangereuses par la RD4 et le risque nucléaire. L'alerte est donnée par la préfecture et est relayée par les mairies. Le signal d'alarme est spécifique, donc différent de l'alarme incendie qui elle ordonne une évacuation.
Le PPMS a été mis en place suite aux tempêtes de 1999 et à l'explosion de l'usine AZF en 2001.
- **Activités prévues :**
 - CM1 : sortie Moyen Age à Toulouse en avril ou en mai. En lien avec leur programme d'histoire.
 - CP, CP/CE1 et 1 CE1 : musée du Lherm en juin
 - CP : musée Ingres en Avril
 - Vendredi 25 avril : carnaval de l'école organisé par les CE2.
 - Le cycle piscine se finit pour cette année.

2. UTILISATION ET ENTRETIEN DES LOCAUX, FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE, HYGIENE ET SECURITE

- **Budget prévisionnel 2014 :** les propositions faites sont en attente des élections municipales.
- **Effectifs prévisionnels :** 313 élèves sont attendus pour la rentrée 2014, 301 si on exclue la CLIS qui n'est pas comptabilisée dans les effectifs. Le seuil d'ouverture de classe étant à 297, il devrait être logiquement décidé d'une ouverture de classe lors du prochain CDEN (Commission départementale de l'Education Nationale) qui se tiendra exceptionnellement en avril au lieu de février pour cause d'élections municipales. La FCPE, largement représentée dans cette commission, signale qu'elle sera vigilante à obtenir cette ouverture nécessaire. Cependant, si une classe reste disponible pour accueillir cette ouverture, elle nécessitera des travaux pour accueillir les élèves, ce sera donc à la mairie d'effectuer ces travaux.
- **Travaux/acquisitions :**
 - BCD : demande d'un rayonnage supplémentaire
 - Le photocopieur a été remplacé.
 - 2 bancs ont été installés dans la cour

- Des demandes ont été faites pour la rénovation des bâtiments et classes (peinture...)
- Un bilan du matériel informatique et de son état a été demandé.

Les enseignants tiennent à remercier les services techniques municipaux pour leurs interventions rapides et efficaces dans l'école.

3. INFORMATIONS EN PROVENANCE DES PARTENAIRES DE L'ECOLE

- **ALAE, cantine**

- Des outils ont été mis en place pour améliorer l'ambiance générale à la cantine :

*feux tricolores à chaque table

*Baromètre du bruit pour les 2 coins du service

*Règles de vies rédigées par les enfants

*Cahier d'incident qui a été généralisé à tous les temps de la vie périscolaire : il permet de noter le nom de l'enfant qui a transgressé les règles, la date, le lieu et quelle sanction il a eu (par ex à la cantine la sanction est l'isolement). Ce cahier est propre à l'équipe du CLAE afin de quantifier le nombre de fois où l'enfant a transgressé les règles et d'avoir un suivi. S'il y a trop de transgression de la part de l'élève les parents sont appelés. Ce cahier permet aussi d'avoir un lien entre le CLAE et l'école.

Pour l'instant la mise en place de tous ces outils a permis une diminution du bruit à la cantine et une meilleure discipline au CDJ.

A partir de mardi 25 février sera expérimentée une entrée à la cantine par petits groupes afin de minimiser l'excitation et le bruit.

- Organisation du carnaval qui aura lieu le 13 mars 2014: la structure de Monsieur Carnaval est terminée, les finitions se feront pendant les vacances. 4 chars ont été réalisés.
- Ateliers des TAPS (Temps d'Accueil Péri Scolaire) : suite au dernier comité de pilotage (commission ALAE), le nombre d'ateliers est passé de 10 à 5. Des jeux libres ont été mis en place. Les parents d'élèves soulignent le manque d'information à ce sujet, et le fait que certains enfants se retrouvent sans aucune activité de la semaine par manque de place alors qu'ils souhaiteraient en faire. Ils passent donc les 2h30 de pause méridienne en temps libre. Mendhi y sera vigilant par la suite.
- La FCPE demande à ce sujet le ressenti des enseignants sur les modalités d'application de la réforme depuis la rentrée. Ceux-ci sont unanimes pour dire que la pause méridienne de 2h30 est beaucoup trop longue ce qui provoque un retour en classe très agité avec beaucoup d'excitation, de fatigue, et une grande difficulté à se reconcentrer sur le travail scolaire. Avec une organisation différente la fatigue des enfants le soir serait identique, mais ils seraient plus disponibles pour l'école et les apprentissages, ce qui doit rester une priorité. La FCPE rappelle néanmoins que le vote sur les nouveaux rythmes était de toute façon biaisé par les impératifs d'horaires de bus notamment, et par la non concordance des horaires de la

maternelle et de l'élémentaire. Chacun tombe d'accord sur le fait que l'organisation est à retravailler afin de proposer une organisation au mieux pour les enfants lors du prochain vote.

- Mme J. FERNANDES est revenu sur le problème du prix du bus de ramassage scolaire (1€20 par jour). Le CCAS a pris la décision d'aider les familles en fonction du quotient familial, s'ils sont compris entre 0 et 901 il y aura une aide sur présentation des factures du conseil général.
- Mme J. FERNANDES a voulu aussi revenir sur le fait que la mairie propose à la cantine un plat de remplacement pour les enfants qui ne mangent pas de porc ou de viande. Elle tient à souligner qu'il y a une circulaire qui stipule qu'ils n'ont plus à le faire vu que l'école est laïque mais qu'à Bouloc ils ont décidé de maintenir ce système.

- **Vide Grenier** : comme chaque année, il est organisé par les 2 associations, en partenariat avec l'école élémentaire.

Il aura lieu le 13 avril, et les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes.

Les associations demandent une plus grande implication des parents, notamment des parents d'élèves de CM2 car les recettes du vide grenier servent essentiellement au financement de la classe transplantée.

Les associations et les enseignants ont besoin d'aide pour marquer les emplacements le samedi 12 avril, accueillir et placer les exposants le jour J, tenir la buvette et veiller au bon déroulement de la fin du vide grenier et du départ des exposants.

Les parents d'élèves rappellent qu'ils sont bénévoles, et sans plus d'aide cette année remettent en cause l'organisation même du vide grenier qui est déjà très lourde.

La directrice rappelle que chaque parent de l'école est concerné, car de toute façon, la classe transplantée étant un projet majeur de l'école, elle ne sera pas remise en cause. En revanche, si la coopérative scolaire doit la financer entièrement, les enfants des autres classes ne pourront plus bénéficier de 3 sorties annuelles comme actuellement faute de moyens.

Un mot en ce sens sera distribué via les cartables au retour des vacances.

La FCPE demande également l'aide de la police municipale de 7h à 9h au moment du placement des exposants suite aux nombreuses incivilités de l'année passée et au fait que nous ne sommes pas habilités à faire la circulation. Cette demande sera faite officiellement auprès de la mairie et de la communauté de commune.

- L'**AAPE** demande quelles mesures vont être mises en place pour la prévention de la violence au sein de l'école et de l'ALAE.

Pour le moment, aucune décision n'a été formalisée mais la directrice pense faire la prévention par le biais des enfants eux-mêmes, avec l'aide de la mallette pédagogique acquise par l'ALAE lors de la conférence jeux dangereux entre autres. L'AAPE suggère une formation par le biais de la gendarmerie. D'autre part elle précise qu'une demande de prise en charge de formation du personnel ALAE a été faite auprès du PEDT, sans réponse à ce jour.

- La **FCPE** annonce sa tournée croissant le samedi 29 mars, et la collecte alimentaire en lien avec le trèfle le mercredi 18 juin.

D'autre part, elle tient à avertir la municipalité de la dangerosité des trottoirs entre les 2 écoles, précisément la portion entre le cabinet de notaires et l'école élémentaire qui n'est pas sécurisée et où à plusieurs reprises des enfants ont manqué de perdre l'équilibre au passage du bus. Madame Fernandes a pris note.

Enfin, il a été demandé si l'enseignante de CE1 absente revenait lundi 24 février comme prévu. Son arrêt maladie a été prolongé. Cependant le même remplaçant conserve la classe, et l'enseignante devrait être présente au retour des vacances.

Fin du conseil d'école : 19h25.